Informations de base

1997/0189(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Régime de contrôle applicable à la Politique Commune de la Pêche (modif. règlement 2847/93/CEE) **Subject** 3.15 Politique de la pêche	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	PECH Pêche	EISMA Doeke (ELDR)	04/09/1997

Conseil de l'Union européenne	**Formation du Conseil**	**Réunions**	**Date**
	Pêche	2063	1997-12-18

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
02/07/1997	Publication de la proposition législative	COM(1997)0341	Résumé
15/09/1997	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
02/12/1997	Vote en commission		Résumé
02/12/1997	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A4-0389/1997	
18/12/1997	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
18/12/1997	Fin de la procédure au Parlement		
31/12/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1997/0189(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité CE (avant Amsterdam) E 043

État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/4/09231

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A4-0389/1997 JO C 014 19.01.1998, p. 0004	02/12/1997	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T4-0609/1997 JO C 014 19.01.1998, p. 0019-0030	16/12/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(1997)0341 JO C 267 03.09.1997, p. 0062	02/07/1997	Résumé

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES1190/1997	29/10/1997	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 1997/2635
JO L 356 31.12.1997, p. 0014 Résumé

Régime de contrôle applicable à la Politique Commune de la Pêche (modif. règlement 2847/93/CEE)

1997/0189(CNS) - 29/10/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité accueille favorablement la proposition de la Commission. Il est cependant d'avis que l'instauration d'un régime de gestion de l'effort de pêche doit avoir lieu parallèlement entre l'UE et la IBSFC. Celui-ci pourra ainsi être appliqué par tous les pays qui pêchent dans ces zones.

Régime de contrôle applicable à la Politique Commune de la Pêche (modif. règlement 2847/93/CEE)

1997/0189(CNS) - 16/12/1997 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé la proposition.

Régime de contrôle applicable à la Politique Commune de la Pêche (modif. règlement 2847/93/CEE)

1997/0189(CNS) - 02/07/1997 - Document de base législatif

OBJECTIF: modifier le règlement 2847/93/CEE, notamment en ce qui concerne les mesures nécessaires afin d'assurer le respect du régime de contrôle applicable à la Politique commune de la pêche. CONTENU: les modifications proposées visent à faire appliquer dans la Mer Baltique le titre II bis du règlement 2847/93/CEE, et notamment les dispositions concernant l'enregistrement des données d'efforts de pêche dans le journal de bord, les procédures de transmission des listes nominatives à la Commission, la collecte des données d'efforts de pêche par les Etats membres ainsi que la transmission des données agrégées des efforts de pêche à la Commission. La Commission propose au Conseil d'arrêter cette proposition au plus tard le 31/12/1997.

Régime de contrôle applicable à la Politique Commune de la Pêche (modif. règlement 2847/93/CEE)

1997/0189(CNS) - 18/12/1997 - Acte final

OBJECTIF: assurer le respect du régime de gestion des efforts de pêche en mer Baltique. MESURE DE LA COMMUNAUTE: règlement 2635/97/CE du Conseil modifiant le règlement 2847/93/CEE instituant un régime de contrôle applicable à la politique commune de la pêche. CONTENU: les modifications adoptées visent à faire appliquer dans la Mer Baltique le titre II bis du règlement 2847/93/CEE, et notamment les dispositions concernant l'enregistrement des données d'efforts de pêche dans le journal de bord, les procédures de transmission des listes nominatives à la Commission, la collecte des données d'efforts de pêche par les Etats membres ainsi que la transmission des données globales des efforts de pêche à la Commission. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR: 07/01/1998. Le règlement est applicable à partir du 01/07/1998.